

DEMANDE DE MODIFICATION DE PLAN DE CHASSE - CAMPAGNE 2023/2024
A compléter uniquement en cas de changement de détenteur ou modification de surfaces

Articles L. 425 - 6 et suivants et R. 425 - 1 - 1 et suivants du code de l'environnement
Arrêté du 11 février 2020 relatif à la mise en œuvre du plan de chasse et au marquage du gibier

Document à retourner impérativement pour le **10 MARS** à la FDC 51 – RD 5 – Lieu-Dit Le Mont Choisy - FAGNIERES - CS90166 - 51035 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex.

A. IDENTIFICATION DU TERRITOIRE

Numéro d'ordre du plan de chasse : UG :
Technicien du secteur :

B. DECLARATION DE MODIFICATION DU DETENTEUR DU PLAN DE CHASSE

Identification du détenteur actuel :

Login :
Société :
Nom :
Prénom :
Adresse :
CP :
Ville :

IDENTIFICATION DU NOUVEAU DETENTEUR :

Nom la société de chasse ou de l'association :

Nom – Prénom :
Adresse :
CP-Ville :
Tél/Mail :

Pièces à fournir si changement de détenteur :

- Bail et/ou abandon de droits de chasse
- Si modification du représentant de l'association ou création

d'une association, le récépissé paru au Journal Officiel ou PV de l'AG ;

Cocher si fourni :

C. DECLARATION D'UNE MODIFICATION DE SURFACE (ajout ou retrait)

Ma demande porte sur le territoire portant le numéro d'ordre suivant : et de l'UG :
(cocher ci-dessous la/les cases correspondantes et mentionner les surfaces correspondantes)

Ajout de surfaces (ha) :

Retrait de surface (ha) :

Je joins à ma demande l'ensemble des justificatifs concernant les modifications
(page 3)

D. CONDITIONS OBLIGATOIRES A L'INSTRUCTION DU DOSSIER

I - La demande de plan de chasse :

Cette demande vaut déclaration sur l'honneur que les informations territoriales fournies par vos soins sont exactes et non falsifiées. Dans le cas contraire, la Fédération des Chasseurs de la Marne se réserve le droit de ne pas instruire votre demande si celles-ci se révèlent inexactes notamment après consultation du cadastre, ou de tout autre vérification.

La production de faux renseignements ou de faux documents en vue d'obtenir un plan de chasse peut entraîner l'application de l'article 441-6 du code pénal qui fixe :

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. »

Par ailleurs, en vertu de l'article L.241-2 du code des relations entre le public et l'administration, toute décision d'attribution de plan de chasse individuel obtenue par fraude peut être à tout moment abrogée ou retirée.

J'atteste avoir lu et accepté les conditions ci-dessus :

E. Demande de plan de chasse pour la saison 2023/2024

Espèces	Type de Bracelet	Appréciation de la population de l'espèce	Nombre de bracelets demandés	Dont bracelets demandés en été
Biche	CEF			
Faon	CEJI			
Cerf mâle de plus d'1 an sans double empaumure	CEM1			
Cerf mâle avec 2 empaumures	CEM2			
Chevreuril indéterminé	CHI			
Daim	DAI			
Mouflon	MOU			
Jeune Cerf ou Biche	JCB	Attention ne s'applique que dans les UG de type 1 et 2 cf SDGC 19-25 – Annexes 8.1 page 52		
Cerfs Mâles du daguet au cerf à double empaumure	CEM			
Sanglier indéterminé	SAI			

Observations Particulières :

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à :, Le, Signature (obligatoire) :

Pièces justificatives à fournir à ma demande de modification d'un plan de chasse

- Le/les abandons de droits de chasse, précisant toutes les références cadastrales concernées, datés et signés par l'ensemble des propriétaires :

Important : dans le cas d'une indivision, la signature de tous les indivisaires qu'ils soient usufruitier, nu-proprétaires ou simplement propriétaires indivis est obligatoire,

Et/ou

- Le bail de chasse précisant toutes les références cadastrales concernées dûment daté et signé par l'ensemble des propriétaires,

Et/ou

- Le bail de chasse communal précisant toutes les références cadastrales concernées daté et signé, obligatoirement accompagné de la délibération du Conseil Municipal,

Et

- Une lettre de cession précisant toutes les références cadastrales concernées du/des propriétaires dûment daté et signé,

Et

- Un plan de situation IGN,

Dans tous les cas joindre obligatoirement les relevés de propriétés correspondants aux parcelles

Si la (les) parcelle(s) faisaient partie d'un autre plan de chasse l'année précédente :

- La résiliation du droit de chasse consenti à l'ancien détenteur du plan de chasse, dûment signée par l'ensemble des propriétaires mentionnant les parcelles cadastrales concernées par la résiliation (commune de situation, section et numéro de parcelle), avec la copie de l'accusé de réception LR/AR.

- Si le détenteur est une association, le récépissé paru au Journal Officiel et/ou le PV de l'Assemblée Générale délibérante.

ATTENTION : pour tout document ne permettant pas d'identifier clairement le(s) propriétaire(s), les parcelles cadastrales ne seront pas prises en considération. De même, toutes les parcelles déclarées dans la demande de plan de chasse appartenant à un autre territoire n'ayant pas fait l'objet d'une résiliation par le(s) propriétaire(s) seront écartées de plein droit.

MODIFICATION DE PLAN DE CHASSE GRAND GIBIER

Fiche récapitulative des parcelles à rajouter au territoire

(fiche à compléter et à joindre impérativement au formulaire de demande de plan de chasse)

Détenteur :		n° ordre du territoire modifié :	
Nom :			
Prénom :			
Adresse :			

	commune	section	ref parcelle	Propriétaire (nom prénom)	surface ha	nature
<i>exemple</i>	POSSESSE	ZC	260	DUPONT Jacqueline	0,66	bois
<i>exemple</i>	POSSESSE	ZC	261	DUPONT Jacqueline	5,6	plaine
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

surface totale de bois :		bois
surface totale de plaine :		plaine
surface totale :		totale

Je soussigné,(Nom, Prénom),
détenteur du droit de chasse sur les parcelles ci-dessus désignées, certifie que ces
parcelles touchent mon territoire existant et représentent un ajout d'une surface
totale deha de Bois etha de Plaine, soit un total deha.
SIGNATURE :

**fiche à joindre à votre formulaire de demande de plan de chasse
modifié, accompagnée des baux de chasse correspondants et d'un
plan de situation sur fond ign au 1/25000ème mentionnant
clairement la situation des parcelles ajoutées vis-à-vis de votre
territoire d'origine.**